

<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>  <b>DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE</b>  ARRONDISSEMENT DE LANGON	<b>COMMUNE DE CASTETS ET CASTILLON</b>  <b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>DU 20 JUILLET 2022</b>
---	---

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	L’an deux mil vingt-deux, le vingt juillet, à 20 h 30,  le Conseil Municipal de la commune de Castets et Castillon, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en réunion extraordinaire sous la présidence de Monsieur Didier <b>LAULAN, Maire.</b>
<b>Exercice : 19</b>	
<b>Présents : 12</b>	
<b>Pouvoirs : 4</b>	
<b>Absents ou excusés : 7</b>	

Présents : Didier LAULAN – Martine SAINT-BLANCARD – Alain JUZEAU – Jean-Claude MOTHEs - Arnaud OMNES – Michèle SECHAN - Jean TAUGERON - Patricia CONSTANS - Anne-Laure VAILLANT - - Nathalie RACOLIN – Stéphane RIEUCROS-FOREST – Frédéric OLAYA

Absents ou excusés : Fabrice BERNADET - Françoise LANUSSE – Thierry BERTO – Fanny LACOSTE - Laurence LAGARDERE - Eric POUTAYS - Nadège COUSTURES -

Procurations : Françoise LANUSSE à Martine SAINT-BLANCARD - Nadège COUSTURES à Frédéric OLAYA – Laurence LAGARDERE à Michèle SECHAN – Thierry BERTO à Didier LAULAN -

Secrétaire de séance : Mme Nathalie RACOLIN

Date de convocation : 12 juillet 2022

Le compte rendu de la précédente réunion a été transmis aux élus.

Le compte rendu a été adopté à l’unanimité.

-----  
Avant d’ouvrir la séance Monsieur le Maire rappelle que la commune publie régulièrement toutes les informations pour les aides qui peuvent être apportées aux sinistrés des incendies.

En première ligne, les maires du secteur ont mis en place, au fur et à mesure, des dispositifs et des mises à disposition de locaux, pour répondre aux besoins des pompiers et de la population.

Benoît Lafosse, agent communal, participe à la lutte contre les incendies avec le matériel communal.

Un grand élan de solidarité s’est manifesté, un grand merci à tous.

---

### **VALIDATION CONVENTION AMENAGEMENT DE BOURG (CAB)**

La réunion de calage a eu lieu dans les locaux du Département le 23 juin dernier, avec les responsables des divers services.

Les diverses possibilités d’aide du Département ont été abordées.

Globalement, ce programme pourrait être financé à 36 %.

La Convention doit être signée avec le président du Conseil Départemental, en fin d’année à Castets.

Les travaux pourraient ainsi débuter durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 et s'étaleront jusqu'en 2026.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 19 novembre 2018, le Conseil Départemental de la Gironde a validé la candidature de la commune de Castets et Castillon pour l'élaboration d'une Convention d'Aménagement de Bourg.

Il rappelle au Conseil Municipal le projet de Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) proposé ainsi que la procédure à suivre avec le Conseil Départemental de la Gironde pour la programmation des différentes actions et leurs financements.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal, décide :

- de valider la programmation de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) dont le montant prévisionnel s'élève à 957 169,00 € H.T telle que définie dans le tableau annexé à la présente,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel tel que défini dans le tableau annexé à la présente,
- 
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention d'Aménagement de Bourg dès son acception par le Conseil Départemental de la Gironde,
- 
- D'adopter le plan de subvention prévisionnel du Conseil Départemental de la Gironde et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les aides correspondantes,
- 
- De charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles à ce projet et généralement faire le nécessaire.

**PROJET**

Programme CAB  
Communes de CASTETS ET CASTILLON

A N N E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAUX HT (3)	MONTANTS BUDGETAIRES (4)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		SERVICES CONCERNES	RESTE A FINANCER
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)		
	Travaux préparatoires études de faisabilité - études Relevés de plans études techniques, budgets à titre y compris préliminaires Boulevard et travaux mise à jour des ouvrages de voirie Travaux d'accompagnement Boulevard de la délimitation bordures et chaussées terminer en béton Plan de voirie plateau en béton désolidifié égouttoirs Travaux d'accompagnement travaux en béton désolidifié Eclairage public chaussée enrobée aux étagères et luminaires hydroscopiques aménagement en béton désolidifié Mobiliser urbain Bancs carrées piétons carrées piétons h-4m marquage au sol peinture Bancs Boulevard et espaces piétons travaux école	3 500,00 3 500,00 1 800,00 2 400,00 21 400,00 5 716,00 15 000,00 14 000,00 1 000,00 45 000,00 12 240,00 26 000,00 4 000,00 900,00 21 000,00 700,00 9 000,00	83 980,00	15 789,00		Direction des Cooperations et du Développement des Territoires - SACS - Bacheliers et cabinets - Pédagogie HT 100 000 € par an - Taux 20 % Et travaux programmés par le Département sur RD	
<b>2</b>	<b>ACTION 2</b> <b>LA MISE EN</b> <b>SECURITE AUX</b> <b>ABORDS DE</b> <b>L'ECOLE ET</b>		81 000,00	21 310,00		Direction des Cooperations et du Développement des Territoires - SACS - Aménagement de bourg - Pédagogie HT 61 000 € - taux de subvention 25 %	<b>141 505,00</b>
<b>0</b>	<b>BOURG /</b>						
<b>2</b>	<b>PARTIE B-A</b> Création d'un stationnement en site propre devant la cour de l'école et confessionnel de la zone 39 / séquence 4 (RD 10)		20 000,00	8 000,00		Direction des Cooperations et du Développement des Territoires - SACS - Aménagement de bourg - Pédagogie HT 20 000 € par an - Taux 40%	
<b>3</b>			27 000,00	8 000,00	8 041,00	Direction des Cooperations et du Développement des Territoires - SACS - Aide spécifique CAB - Pédagogie HT 150 000 € - taux de subvention 35 %	
			9 000,00	4 000,00		Direction des Cooperations et du Développement des Territoires - SACS - Aménagement spécifique CAB - Pédagogie HT 20 000 € - taux de subvention 50%	
	<b>ANNEE N-3 - SOUS TOTAL ACTION 2-A</b>	<b>202 000,00</b>	<b>174 000,00</b>	<b>97 040,00</b>	<b>9 541,00</b>		<b>141 505,00</b>

**PROJET**

Préparation CAB  
Commune de CASTETS ET CASTELLON

A N N E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAUX HT (1)	MONTANTS RUBRIQUES (2)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		RESTE A FINANCER
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)	
	Travaux préparatoires					
	Installation de chantier	1 000,00				
	signature	1 800,00				
	Réseaux divers		3 015,00			
	dépense bouches avalées, bouches à grille y compris raccordement	500,00				
	bouches et regards	1 000,00				
	mise à la côte d'ouvrages de surface	500,00				
	Travaux d'accompagnement					
	bordures béton	5 200,00				
	Aménagements paysagers					
	Plantation arbres de haute tige	1 920,00				
	plantations basses dans terre plein central	8 000,00				
	Murage, apport, mise en forme terre	1 500,00				
	piédroit métallé de bois	2 000,00				
	piédroit rouliers en délimitation	1 440,00				
	création de terre pleins central par murage au sol (sans modification de profil de chaussée)	3 400,00				
	<b>ANNEE 2023- SOUS TOTAL ACTION 2-C</b>	<b>29 875,00</b>	<b>3 075,00</b>	<b>6 917,00</b>	<b>17 344,00</b>	
	<b>TOTAL ANNEE 2023</b>	<b>232 605,00</b>	<b>54 064,00</b>	<b>16 492,00</b>	<b>161 449,00</b>	
	Travaux préparatoires					
	Installation de chantier	1 000,00				
	signature	1 800,00				
	création de passage adhérence type chèvres par marquage au sol (sans modification de profil chaussée)	7 000,00				
	piédroit rouliers en délimitation	720,00				
	Travaux d'accompagnement					
	piédroit rouliers adhérence (marquage adhérence adhérence) adhérence	3 000,00				
	Aménagements paysagers					
	Plantation arbres de haute tige	5 760,00				
	Murage, apport, mise en forme terre	1 600,00				
	<b>ANNEE 2024- SOUS TOTAL ACTION 2-B</b>	<b>15 380,00</b>	<b>2 842,00</b>	<b>2 547,00</b>	<b>9 991,00</b>	
	<b>ACTIONS</b>					
	<b>ACTION 2</b>					
	<b>LA MISE EN</b>					
	<b>SECURITE AUX</b>					
	<b>ABORDS DE</b>					
	<b>L'ECOLE ET</b>					
	<b>ENTREES DE</b>					
	<b>BOURG /</b>					
	<b>PARTIE I-C</b>					
	Entrée de Bourg Est					
	/ séquence 6					
	(RD 224)					
	<b>ACTION 2</b>					
	<b>LA MISE EN</b>					
	<b>SECURITE AUX</b>					
	<b>ABORDS DE</b>					
	<b>L'ECOLE ET</b>					
	<b>ENTREES DE</b>					
	<b>BOURG /</b>					
	<b>PARTIE I-B</b>					
	Entrée de Bourg Est					
	/ séquence 5					
	(RD 224)					

SACS/BT

2

29/06/2022

**PROJET**

Programme CAB  
Commune de CASTETS ET CASTILLON

A N N E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAUX HT (1)	MONTANTS ELIGIBLES (1)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		SERVICES CONCERNES	RESTE A FINANCER
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)		
	Travaux préparatoires Installation de chantier reproducteur Réseaux divers dépose bouches avalées, bouches à grille y compris raccordement bouches et regards mise à la colle d'ouvrages de surface Travaux d'accompagnement bordures béton caveaux en béton Travaux d'accompagnement plus-value finition chaudière enterrés aux normes alu/inox/acier hydro-scaps travaux en béton décastré Pneus tracteurs Eclairage	3 000,00 1 000,00 3 000,00 1 000,00 2 400,00 7 000,00 5 200,00 3 720,00 36 000,00 33 000,00	26 300,00	7 200		Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSU - Bordiers et cabanier - Platfond Travaux HT 100 000 € par an - Taux 30 % / 51 Revenus privés par le Département sur RD	
	Paroi algues arranchement béton de couleur 1x60 cm surplais en béton alésé carreaux en béton Maîtrise d'œuvre 1,12 % au prorata des travaux HT	4 000,00 7 600,00 400,00 1 500,00	38 720,00	13 900,00		Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSU - Aménagement de bourg - Platfond Travaux HT 51 000 € - Taux de subvention 35 %	
	Aménagements paysagers Plantation arbres de haute tige Plantation graminées dans jardières existantes Bétons, appont, rive en terre avec Mobilier urbain bancs bordures béton bordures béton Maîtrise d'œuvre 1,12 % au prorata des travaux HT éclairage public candélabres	3 000,00 1 000,00 900,00 1 000,00 3 000,00 1 700,00 4 000,00 14 000,00	26 300,00	8 000,00		Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSU - Aménagement de bourg - Platfond Travaux HT 25 000 € par an - Taux 40%	
	ANNEE 2024 - SOUS TOTAL ACTION 1 partie IB	149 774,00	133 997,00	33 454,00	6 720,00	Direction des Archives Départementales - Patrimoine Non Protégé - Platfond travaux HT 120 000 € par an - Taux 25 %  Services Environnement - Diagnostic - Valorisation des paysages et du patrimoine naturel - Conduire les projets d'entretien des berges et d'abats par un psychologue paysagiste - Taux de 10 à 35 % suivant le coût de l'ouvrage et environnemental du projet - Taux de 10 à 35 % suivant le coût de l'ouvrage 100 € par hectare	109 600,00
						Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSU - AML spécifique CAB - Platfond Travaux HT 150 000 € - Taux de subvention 35 %	109 600,00

SACSUBT

3

29/06/2022

**PROJET**

Programme CAB  
Communes de CASTETS ET CASTILLON

A M M E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAU HT (3)	MONTANTS ELIGIBLES (1)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		SERVICES CONCERNES	RESTE A FINANCER
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)		
	Travaux préparatoires: études travaux de chantier Réseaux divers dépense bouches métal, bouches à grille y compris raccordement bouches et regards mise à la cote d'ouvrages de surfaces Travaux d'accompagnement caveaux en béton Boulevard Barrage rétrogradés Barrage rétrogradés Barrage rétrogradés Aménagements paysagers Pierres aires de haute tige planisoir aménagé dans jardins encastrés Arrière, avant, mise en terre terre Mobilier urbain Bancs Lampes protégées bornes pierre b'lm Mobilier d'écarts (12 % du montant des travaux HT) éclairage public carrés Eclairage Travaux chaussée encadrée aux abords allées hydrosculpte safran, totem poutre bois, plan en service	1 900,00 2 600,00 5 600,00 1 800,00 2 400,00 7 900,00 11 900,00 63 900,00 11 200,00 900,00 1 200,00 900,00 4 900,00 900,00 2 700,00 11 600,00 4 800,00 10 800,00 8 400,00 11 940,00 2 300,00	21 000,00	6 500,00	13 282,00	148 502,00	
	<b>ANNEE 2024 - SOUS TOTAL ACTION 1 partie FC</b>	<b>105 000,00</b>	<b>168 000,00</b>	<b>6 300,00</b>	<b>13 282,00</b>		<b>148 502,00</b>
	<b>TOTAL ANNEE 2024</b>	<b>333 244,00</b>	<b>319 377,00</b>	<b>42 602,00</b>	<b>22 543,00</b>		<b>248 039,00</b>

**PROJET**

Programme CAD  
Commissé de CASTETS ET CASTILLON

A N N E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAUX HT (1)	MONTANTS ELIGIBLES (1)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		RESTE A FINANCER				
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)					
2 0 2	<b>ACTION 1 LES PROJETS / PARTIE I-A</b> 2 La réhabilitation de 5 l'ancien Carcle en commerce Rural sans logement	Phase 1 - démolitions partielles et rénovation existant (RDC + Etage) Lot 3 - Menuiserie Bois intérieur Lot 4 - Placards / Placards / revêtements sol Lot 5 - Placards/Sanitaires / VMC Lot 2 - Plancher Bois Lot 6 - Chauffage,Electricité, CF Phase 1 - Clos et Courant Lot 1 - Gros œuvre / Démolitions Lot 2 - Charpente bois Lot 3 - Menuiserie Bois Extérieur Maitrise d'œuvre ( 12 % au prorata des travaux HT)	200 000,00	60 000,00	Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSJ - Aide au Commerce Rural sans logement - Plafond travaux HT 200 000 € - taux de subvention 40 %	203 400,00				
		TOTAL ANNEE 2025	298 870,00	95 470,00	-		203 400,00			
		2 0 2 6	<b>ACTION 3 LES LIAISONS / DOUCES / PARTIE III-C</b> rue Bourdichon à sens unique (séquences 1 et 2)	Travaux préparatoires Installation de chantier Bétonnage divers Dépote bouches avalées, bouches à grille y compris recouvrement bouches et regards mise à la colle d'ouvrages de surface Réfection de la chaussée - décaissement de la chaussée, élargissement et décaissement des trottoirs Finition chaussée encrée sur agrégats alvéolaires Travaux d'accompagnement boisures béton de couleur 14 cm carréaux carrelé en béton (séquence 1 rue Bourdichon) carréaux en béton Aménagements paysagers Plantation arbres de haute tige plantation palanques dans jardins encadrés accès, appui, mise en forme terre Mobilier urbain carréaux pavés éclairage public en cascade carréaux en béton végétalisation (sens interdit sur séquence 2 de la rue Bourdichon)	42 750,00		14 962,00	Direction des Coopérations et du Développement des Territoires - SACSJ - Aménagement de bourg - Plafond travaux HT 61 000 € - taux de subvention 35 %	42 062,00	
				TOTAL ANNEE 2025	84 710,00		14 087,00	7 600,00		42 062,00

SACSJRT

5

20/06/2022

**PROJET**

Préparation CAB  
Comune de CASTETS ET CASTILLON

A N N E E	ACTIONS	MONTANTS TRAVAUX HT (1)	MONTANTS ELIGIBLES (1)	CONSEIL DEPARTEMENTAL		RESTE A FINANCER
				Subventions classiques (1) (2)	Subvention Spécifique CAB (1)	
	Travaux préparatoires					
	Installation de chantier	1 000,00				
	Aménagements paysagers					
	Plantation arbres de haies ligne	10 000,00				
	plantation groupées dans parcelles encadrées	900,00				
	(60-80qg), aspect, rive en terre	1 500,00	16 511,00		5 779,00	
	Modular arbutin	4 000,00				
	conduites propres	900,00				
	Normes puits h/tes	2 700,00				
	ambulations h/tes	7 200,00				
	<b>ANNEE 2020 - SOUS TOTAL ACTION 3 PARTIE III-D</b>	<b>28 240,00</b>	<b>16 511,00</b>	<b>-</b>	<b>5 779,00</b>	<b>22 561,00</b>
	<b>TOTAL ANNEE 2020</b>	<b>93 050,00</b>	<b>81 221,00</b>	<b>14 962,00</b>	<b>13 465,00</b>	<b>64 623,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL CAB</b>	<b>957 169,00</b>	<b>866 443,00</b>	<b>207 099,00</b>	<b>52 500,00</b>	<b>697 571,00</b>

(1) Résultats arrondis à l'euro inférieur supérieur

(2) Les subventions versées en fonction du coefficient de solidarité de l'année du vote en Commission Permanente des aides

SACSIBT

6

29/06/2022

## **RECRUTEMENT d'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Vu le code général des collectivités territoriales

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 3.1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

CONSIDERANT qu'en raison d'un surcroît de travail (retard pris dans l'entretien des voies et bâtiments communaux, saison estivale, travaux urgents et imprévus, absences de plusieurs agents titulaires, .....), il est nécessaire de recruter un agent contractuel, pour participer à l'entretien de la voirie et des espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux, la maintenance du matériel et de l'outillage et diverses tâches nécessaires au bon fonctionnement des services communaux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique territorial, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 01 septembre 2022 au 31 décembre 2022 inclus.

- Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique polyvalent à temps complet.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut IB 382 IM 352 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique territorial – échelle C1 - .
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

## **DEMANDE SUBVENTION – MENUISERIES EXTERIEURES - BIBLIOTHEQUE**

Monsieur le Maire informe les élus que, dans le cadre des travaux prévue pour la réhabilitation d'un ancien commerce en bibliothèque, une aide financière spécifique de la Direction des Archives Départementales – Patrimoine non protégé - peut être accordée pour les travaux permettant de conserver et de valoriser l'aspect extérieur des façades, notamment les menuiseries bois.

Il présente l'estimatif prévisionnel des travaux prévus à cet effet.

Après avoir écouté ses explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de réaliser des travaux de réhabilitation et de valorisation des menuiseries extérieures en bois, pour un montant prévisionnel de 5 370,00 € H.T soit 6 370,00 € TTC,
- de demander au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention spécifique de 25 % soit 1 342,50 € au titre de ces investissements,
- d'assurer le financement complémentaire par autofinancement pour un montant de 5 105,50 €

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **R P A** : les élus responsables expliquent les problèmes récurrents depuis quelques temps qui se posent avec certains résidents : appels intempestifs de jour comme de nuit, manque d'autonomie, demande de prise en charge non justifiée, publications équivoques, etc...

Des visites ont été faites chez tous les résidents afin de leur rappeler les règles de vie et de maintien dans ce type de logement.

Des renseignements ont été pris pour faire évaluer chaque locataire, pour ensuite faire le point sur le bien-fondé de leur maintien en résidence

- **PLUi** : l'enquête publique est terminée, nous sommes dans l'attente des conclusions du commissaire-enquêteur.

- **Passerelle bois** : actuellement fermée, devis de réparation pour environ 10 000 €, demande de subvention à déposer en 2023.

- **Courrier – nouvelles adresses** : la distribution du courrier aux anciennes adresses n'est pratiquement plus assurée, la poste ne devait assurer ce service que jusqu'au 01 avril 2022), l'information a été diffusée à plusieurs reprises afin que les administrés fassent leur changement d'adresse dans les délais.

- **Poubelles** : il faudra à nouveau rappeler que les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs ou en bordure des voies publiques après la collecte. Les propriétaires doivent aussi donner ces informations à leurs locataires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

N° délibération	Date	OBJET	
<b>DEL2022JUILL20</b>	20/07/2022	<b>VALIDATION CONVENTION AMENAGEMENT DE BOURG (CAB)</b>	
<b>DEL2022JUILL21</b>	20/07/2022	<b>RECRUTEMENT d'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE</b>	
<b>DEL2022JUILL22</b>	20/07/2022	<b>DEMANDE SUBVENTION – MENUISERIES EXTERIEURES - BIBLIOTHEQUE</b>	

<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX</b>		<b>SIGNATURES/OBSERVATIONS</b>
Le Maire	Didier LAULAN	
Le secrétaire	Nathalie RACOLIN	
Fabrice BERNADET		
Martine SAINT-BLANCARD		
Alain JUZEAU		
Françoise LANUSSE		Procuration à Martine SAINT-BLANCARD
Jean-Claude MOTHES		
Eric POUTAYS		
Michèle SECHAN		
Thierry BERTO		Procuration à Didier LAULAN
Stéphane RIEUCROS-FOREST		
Nathalie RACOLIN		
Patricia CONSTANS		
Frédéric OLAYA		
Laurence LAGARDERE		Procuration à Michèle SECHAN
Nadège COUSTURES		Procuration Frédéric OLAYA
Anne-Laure VAILLANT		
Arnaud OMNES		
Jean TAUGERON		
Fanny LACOSTE		